

Direction Générale des Douanes



CIRCULAIRE N° 1654/MPMEF/DGD/DU 25 NOV 2013

(DIFFUSION GENERALE)

OBJET : Étude sur le temps nécessaire à la mainlevée des marchandises en douane.

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service et des usagers que, dans le cadre de l'étude visée en objet, une enquête sera menée, **du 02 au 14 décembre 2013 inclus, dans les services opérationnels des douanes du Port d'Abidjan**, à toutes les étapes de la procédure de dédouanement (depuis le débarquement des marchandises jusqu'à leur sortie aux postes de contrôle).

Cette étude est pilotée par l'Observatoire de la Célérité des Opérations de Dédouanement (OCOD), sous l'expertise de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) et avec le financement de l'Union Européenne (UE/PACIR).

A cet effet, un formulaire d'enquête, à retirer auprès des services concernés, sera mis à la disposition des commissionnaires en douane agréés.

Durant cette période, **le formulaire d'enquête, dûment rempli, sera une condition de recevabilité de la déclaration en détail** dans les services des douanes susvisés.

Vu l'intérêt que revêt cette étude pour toute la communauté portuaire, les opérateurs économiques et les bailleurs de fonds, j'attache du prix à l'implication effective de chacune des parties prenantes en vue de sa mise en œuvre diligente.

Ampliations :

- MPMB/Cab
- FEDERMAR
- GEPEX
- CGECI
- UGECI
- Conseil du Café-Cacao
- Chbre Cce & Industrie
- Chbre Cce Française
- Chbre Cce Libanaise
- PAA
- OCOD
- OIC
- Synd. des Trans. s/c BOLLORE
- Synd. Nat. Des Transitaires
- Toutes Directions Douanes

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

Col-Maj. Issa COULIBALY

